

# FORUM. Pour une rencontre féconde entre Eglise et couples séparés.

Gilles Le cardinal, professeur émérite en sciences de l'information et de la communication à l'université de Compiègne 14/2/15 - 00 H 00

Si nous partons de l'hypothèse réaliste que nous sommes tous « uniques et défaillants », toute rencontre met en contact deux types de talents et deux types de défaillances. Or la rencontre peut être conflictuelle ou féconde suivant les comportements adoptés. Elle est conflictuelle si les talents s'opposent ou se jalourent, si le talent de l'un juge et exploite la défaillance de l'autre, si les deux défaillances se cachent ou se dévalorisent mutuellement. La rencontre est bénéfique si les talents coopèrent, si le talent de l'un vient au secours de la défaillance de l'autre et si les deux reconnaissent avec humilité leur défaillance et s'entraident (1).

Lorsque les circonstances sont difficiles et souffrantes, c'est par nos faiblesses et nos défaillances que nous avons le plus de chances de nous comprendre. L'être humain étant « unique et défaillant », il est normal que les institutions humaines le soient aussi. L'Église a beau être « l'épouse du Christ », elle n'en est pas moins défaillante par ses membres. Le Christ lui a fixé un idéal élevé : « *Soyez unis comme mon Père et moi sommes unis* », idéal qu'elle s'efforce de réaliser, tout en reconnaissant que la situation actuelle de division des Églises chrétiennes n'est pas conforme à cette volonté.

Jésus n'a pas été moins exigeant vis-à-vis des couples que vis-à-vis de l'Église. Le mariage crée une unité féconde dont le Christ nous a précisé l'enjeu divin : « *Faire du couple une image et une ressemblance de la communion trinitaire.* » Cette exigence lui fait exprimer, de façon assez proche de ce qu'il a demandé à l'Église, la volonté du Père : « *Ne séparez pas ce que Dieu a uni.* » Idéal d'union définitive qui rejoint notre espoir le plus profond.

Mais Dieu, le Père, est miséricordieux et sait notre faiblesse. Comme il propose le pardon aux Églises pour leur désunion, il ne saurait le refuser aux époux qui ont échoué à réaliser sa volonté d'unité du couple pour la vie comme ils l'avaient promis lors de leur mariage et qu'ils n'ont pu tenir.

Tout manquement à l'unité, toutes séparations sont clairement non conformes à la volonté du Père. Heureusement que sa réponse à nos défaillances est le pardon! Il donne toujours la possibilité aux êtres humains, comme à l'Église, de demander et d'obtenir le pardon qui nous rétablit dans une relation d'amour avec lui.

La condition du pardon est d'avoir l'humilité de reconnaître les erreurs et les fautes que nous avons commises et que nous réparons, autant que possible, ce qui est réparable par un comportement juste vis-à-vis de ceux que nous avons blessés, conjoint, conjointe, enfants.

Rappelons que le projet exigeant du Père vis-à-vis du couple, révélé par Jésus, commence par la phrase répondant à une question des disciples sur le droit et les conditions de répudiation d'une épouse fixées par Moïse: « *Au commencement, il n'en était pas ainsi!* » Il est évident que le Père voudrait que les couples soient pérennes, féconds, fidèles pour toute la vie. Mais comment concevoir que Dieu refuserait de pardonner aux couples divorcés de n'avoir pas su être fidèles jusqu'au bout à leur promesse de mariage ? Tant de raisons expliquent l'échec d'une relation dont les causes peuvent être si variées et pas forcément à égalité des torts. Et si pardon est demandé dans une démarche responsable de reconnaissance de sa part de responsabilité et s'il est donné par l'Église, un être nouveau en naît, pleinement renouvelé dans tout le potentiel d'humanité, notamment celui de fonder un nouveau couple.

La phrase de Jésus à la femme adultère : « *Va et dorénavant ne pêche plus!* » peut alors être interprétée très simplement comme le conseil éclairé de tirer parti de l'échec pour pouvoir s'engager à nouveau dans une alliance qui, elle, tiendra ses promesses de fidélité pour la vie. Nous avons sous les yeux tant d'exemples édifiants de réussite du second mariage !

Ainsi l'Église, consciente de son incapacité à unir tous les chrétiens dans une même communion, devrait-elle accueillir avec humilité, compréhension, compassion et miséricorde les couples désunis et comprendre leurs souffrances puisque c'est aussi la sienne. La première aide qu'elle devrait leur proposer, c'est de les accompagner jusqu'à demander et obtenir le pardon de Dieu, après un ardent travail sur eux-mêmes. Ce faisant, elle leur permettrait de repartir sur un nouveau chemin de vie avec les mêmes possibilités d'alliances qu'avant l'échec.

Alors la rencontre d'une Église divisée et des couples divorcés pourra-t-elle devenir féconde et guérissante pour l'Église comme pour les deux membres du couple. Si l'Église n'accordait pas le

pardon du Père et n'accompagnait pas les personnes séparées, elle se verrait, au même titre que les pharisiens, accusée d'imposer des fardeaux au peuple qu'elle n'assume pas elle-même. Attention à ne faire partie de ceux, fustigés par Jésus lui-même, qui empêchent les autres d'accéder au Royaume

(1) Proposition faite dans mon ouvrage Les Dynamiques de la rencontre (Iste éditions, 2014) qui synthétise vingt-cinq années de recherche en communication à l'université de Compiègne.

**LE CARDINAL Gilles**